



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

châtaignes

Question écrite n° 68357

## Texte de la question

M. Stéphane Alaize souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le devenir de la filière castanécicole en France. En effet, une expansion non maîtrisée de la filière au niveau national pourrait lui faire courir des risques de disparition dans ses zones traditionnelles, surtout si l'on compare ce risque avec ce qui a été réalisé dans les autres productions fruitières (migration des vergers et leurs zones traditionnelles vers des départements plus faciles à cultiver, mécanisation et production de masse). Or, les délocalisations n'ont fait que décaler ce problème dans le temps. La production de châtaignes n'a pas encore connu ce phénomène. Mais, au moment où certains organismes de recherche travaillent à optimiser les rendements, il est primordial de veiller à la maîtrise, au niveau national, des nouvelles plantations en procédant à un inventaire exhaustif des châtaigneraies. Autrement, inéluctablement, elle aussi subira une délocalisation, alors que, dans le département de l'Ardèche, par exemple, un millier d'exploitations vivent des revenus de la châtaigne. Aujourd'hui, afin de permettre le développement de cette filière sur ses sites traditionnels de culture et de production, la profession estime urgent de mettre en place trois priorités : création le plus rapidement possible d'une A.O.C. qui aboutira à tirer la production vers le haut, tant en terme de qualité qu'en terme de prix ; structuration de la filière permettant d'avoir des conséquences favorables sur le production, notamment en matière de prix ; développement de la filière de transformation et de valorisation des produits. En conséquence, il lui demande les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour éviter le développement d'une production intensive et délocalisée de la châtaigne permettant ainsi le maintien des productions sur leur territoire d'origine dont l'Ardèche fait partie, et de quelles façons il estime utile de favoriser la réalisation des trois priorités souhaitées par les professionnels.

## Données clés

**Auteur :** [M. Stéphane Alaize](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68357

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 novembre 2001, page 6261